

Monsieur le Président,

30 janvier 2009

Les yeux du monde sont tournés vers vous, l'espoir d'un renouveau est grand. Dans votre discours d'inauguration, vous avez évoqué « une nouvelle ère de la responsabilité ». Cet appel s'adressait avant tout au monde économique, mais aussi au monde politique. Depuis des décennies, les Etats Unis se sont opposés aux réglementations internationales de l'activité des entreprises. A ce niveau également, un changement est désormais indispensable. Si l'on veut éviter que la crise actuelle ne se reproduise, il n'y a pas que le secteur financier à devoir être réglementé de manière beaucoup plus stricte. Il est urgent de mettre en place des règles contraignantes pour le respect de droits humains et la protection de l'environnement. Le « Public Eye on Davos » exige la mise en œuvre de règles de conduites minimales au niveau international. Les organisateurs de la manifestation, la Déclaration de Berne et Greenpeace, demandent concrètement :

Le respect des droits - Les populations des régions concernées par des projets d'envergure de la part d'entreprises privées doivent être consultées et pouvoir donner leur consentement. Il s'agit du seul moyen de s'assurer d'une part que leurs droits soient respectés et, d'autre part, qu'elles puissent profiter des projets industriels et des infrastructures mises en place.

Non à l'impunité – Les entreprises multinationales qui se rendent coupables de graves de dommages à l'environnement et de violations des droits humains ne doivent pas rester impunies sous prétexte que la volonté ou les moyens de les poursuivre en justice manquent dans les pays où ses exactions sont perpétrées. Il doit également être possible de lancer des procédures contre les entreprises responsables et leurs dirigeants dans les pays où celles-ci ont leur siège principal.

Pour la justice fiscale - En tant que sénateur sensible aux conséquences néfastes des paradis fiscaux, vous avez encouragé la « Stop Tax Heavens Abuse Act ». Aujourd'hui, une action internationale coordonnée doit être mise en place contre ces zones grises de l'économie mondiale. Il faut par exemple contraindre les entreprises multinationales à répartir leurs bénéfices dans les différents pays concernés.

Préservation de l'environnement – Un prolongement efficace au protocole de Kyoto doit être assuré, de manière à ce que les entreprises soient taxées en fonction de leur production de gaz à effet de serre.

Pour remédier simultanément à la crise économique et climatique, un changement social et écologique de la société est nécessaire. Les dépenses étatiques nécessaires à la relance de l'économie doivent se fonder sur les énergies renouvelables, les énergies sans CO2, ainsi que sur le développement d'un mode de transport durable. La relance de la demande doit s'appuyer sur une redistribution financée par les impôts. La régulation des activités des entreprises multinationales fait partie intégrante de la réalisation de votre ambitieux «Green New Deal ». Ainsi, Monsieur le Président : « regulate corporations now ! »

La Déclaration de Berne et Greenpeace Suisse vous adressent, Monsieur le Président, leurs sentiments les meilleurs et chargés d'espoir.